

7 - LANGUES VIVANTES

7.2 - Épreuves écrites

7.2.E - ARABE

Comme nous l'avons signalé dans notre rapport concernant l'examen oral du concours, les candidats proviennent de zones culturelles très variées du monde arabe. Ils suivent des filières scientifiques, mais sont souvent éloignés d'une formation linguistique solide. Le même constat est valable pour l'ouverture culturelle en général.

Cette année encore, les candidats sont tombés dans le piège de la confusion de trois notions distinctes : résumer, commenter et traduire . Le côté traduction domine et l'emporte sur l'aspect compréhension générale et implication personnelle dans la rédaction . Il est souhaitable de donner aux étudiants durant leurs années préparatoires la possibilité de traiter les textes avec méthode et rigueur.

Les candidats restent par ailleurs hésitants à donner leur point de vue personnel sur le texte proposé. La contraction apparaît souvent comme une accumulation de phrases qui manque de structure et d'une trame cohérente de la pensée. L'axe principal du texte est souvent négligé et les phrases périphériques sont présentées avec le seul souci de fournir le nombre de mots exigés.

Nous constatons que les candidats ont pris davantage de liberté pour ne pas respecter les consignes (nombre de mots exigés) et aller à plusieurs reprises au delà du nombre maximum de mots autorisés, tout en affichant un nombre de mots inférieur à la réalité.

Les erreurs grammaticales les plus fréquentes relèvent du choix du temps, des modes verbaux et des constructions interrogatives.

Les candidats étrangers qui n'ont pas eu l'occasion de se familiariser avec la méthodologie française ont besoin de davantage de sensibilisation dans ce domaine .